

Vaccination contre la covid-19
Les étudiants de l'UK
reçoivent leurs premières
doses de Sinovac P4

Drame de Sotouboua

Le Gouvernement prend
des dispositions «urgentes» P2

WARAA

Les Vainqueurs

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER UN
TÉLÉPHONE SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

OTR

POUR VOUS RENSEIGNER
INFORMATIONS ET CONSEILS
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements

FEDERER POLICE D'ÉTAT

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 10 Juin 2021 N° 322 - Prix 250 F CFA

Médias

"Green TV international"
lance ses activités P2

Campagne agricole 2021-2022

La pluviométrie veut
déjouer le plan P7
du gouvernement

Croissance et développement
socio-économique



Le Chef de l'Etat
accélère l'industrialisation
du Togo avec PIA P3

La gestion rigoureuse de la pandémie de covid-19
par les autorités togolaises reconnue par les USA



Le Togo classé
parmi les pays
les plus sûrs P5

Entretien du réseau routier national

Faire sa part en
payant la TVM P6



Médias

"Green TV international" lance ses activités

Première chaîne de télévision togolaise et africaine, Green TV international est essentiellement dédiée à l'environnement. Elle a été lancée officiellement le 5 juin 2021 à Lomé. La chaîne se spécialise dans des reportages, enquêtes, documentaires, et des séries à visée écologique.

Pour Charles Amétépé, directeur de la nouvelle chaîne, cette télévision est créée pour contribuer à la protection et aux relais de qualité de l'information sur l'environnement. La protection et la sauvegarde de l'environnement étant les principaux objectifs, Green TV International ne ména-

gera aucun effort pour servir la population. Mission : Green TV International va contribuer à atténuer les disparités importantes (économiques, sociales et environnementales) qui coexistent au Togo et en Afrique.

« Nous avons jugé bon de mettre en place Green TV International, la toute première chaîne dédiée à l'environnement au Togo et en Afrique pour sensibiliser sur les dangers qui guettent la planète. Notre chaîne éduquera et informera sur l'environnement. Notre grand défi est d'offrir aux téléspectateurs des programmes de qualité », explique Charles



Amétépé.

Selon le promoteur de la télévision, Abraham Aboka, l'initiative est née du dynamisme insufflé au secteur de l'audiovisuel et de la communication, par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication. Il indique notamment que la chaîne vient promouvoir

la protection de l'environnement. « La chaîne sera plus proche de la population. Nous comptons sur l'appui des autorités et la collaboration des partenaires locaux et étrangers afin de réussir cette mission », a-t-il conclu.

Présente lors de la cérémonie, Aminata Adrou, représentante de la haute autorité de

l'audiovisuel et de la communication (Haac) s'est réjouie de cette belle innovation qui « viendra apporter à coup sûr sa pierre à l'édifice ». « L'environnement concerne nous tous et la contribution des médias face aux défis est capitale. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette belle innovation qui viendra apporter à coup sûr sa pierre à l'édifice » a-t-elle ajouté. En rappel, il existe au Togo une vingtaine de chaînes de télévision, plus de 80 radios, environ une quarantaine de presses écrite qui paraissent régulièrement, et aussi une quarantaine de médias en ligne

La Rédaction

Drame de Sotouboua

Le Gouvernement prend des dispositions «urgentes»

Le lundi 31 mai 2021, aux environs de 16 heures 30, un vent violent, accompagné d'une pluie, a soufflé dans la localité de Sessaro, située à 42 km au nord-est de la ville de Sotouboua, occasionnant des dégâts matériels, des blessés et provoquant des pertes en vies humaines parmi les élèves du Lycée Sessaro-Mazada.

En effet, plusieurs bâtiments ont eu de



graves dégâts provoquant malheureusement des blessés au nombre de trente trois

(33) et trois décès dont deux (2) sur les lieux du drame, un (1) au CHR de Sokodé, le 03 juin

2021. tous élèves en classe de sixième.

Dans un communiqué daté du 6 juin 2021 et signé du ministre des enseignements primaire et secondaire, Prof Komlan Dodzi Kokoroko, le gouvernement présente ses sincères condoléances aux familles éplorées et à toute la communauté éducative, et leur témoigne sa compassion. Il exprime sa sympathie aux blessés et leur souhaite

une prompt guérison. Toutes les diligentes dispositions ont été prises par les ministères sectoriels pour apporter un soutien aux familles touchées par ce drame. Il salue la mobilisation de l'ensemble des services publics à cet effet.

Par ailleurs, des dispositions urgentes ont été prises pour la rénovation immédiate des infrastructures du Lycée de Sessaro-Mazada.

Cécile S.

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP
Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadjia@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
Ezi Akoma
Achile
A. Fic
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
Sans Dieu Rien
Tirage 3.000 Exemplaires
Récapité N° 0471/29/05/13/HAAC
N° 322 - Jeudi 10 Juin 2021

Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin : 22-21-25-01
CHU Campus : 22-25-77-68
22-25-47-39
22-25-78-08

Commissariat Central : 22-21-28-71
Sûreté Nationale : 22-22-21-21
Pompiers : 118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance) : 172 ou 22-22-21-39
Police secours : 117

Croissance et développement socio- économique

Le Chef de l'Etat accélère l'industrialisation du Togo avec PIA

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a inauguré la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA). C'était le dimanche 6 juin dernier. Cette célébration s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités dont le ministre burkinabè du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, représentant du Président du Faso, du Secrétaire gé-



néral de la ZLECAF et des représentants des partenaires au développement du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et de la Société financière internationale. Conformément au Plan national de développement (PND, 2018-2022), le gouvernement a lancé des projets de développement de l'écosystème industriel dans un contexte national favorable à l'amélioration du climat des affaires et aux opportunités d'investissement. L'objectif est de combler le manque à gagner local dû à l'exportation des matières premières agricoles brutes. C'est dans ce sens que la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA), est créée.

PIA est un parc industriel intégré et multisectoriel. Cette nouvelle zone industrielle a pour vocation la création des chaînes à haute valeur ajoutée grâce au développement de l'industrie locale dans les secteurs agro-

industriels (coton, soja, sésame, cacao, café, volaille). D'autres secteurs à fort potentiel économique notamment automobile, pharmaceutique, cosmétique, emballage et recyclage peuvent également s'y installer. Ces efforts contribueront à la création de 35.000 emplois directs et indirects pour les jeunes et femmes. La Plateforme jouera ainsi un rôle de catalyseur pour soutenir la croissance et le développement socio- économique du Togo.

A entendre la cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah-Dogbé, la PIA va permettre d'engager une mutation structurelle de l'économie nationale en vue d'atteindre les objectifs en matière d'inclusion, de distribution équitable des bénéfices de la croissance et d'une meilleure protection sociale. «La PIA va s'illustrer par l'amélioration de la performance logistique de notre corridor portuaire. Ce qui est d'une importance capitale pour le

Togo, terre d'accueil, de transit de tradition et une voie naturelle d'accès pour les pays voisins. Je voudrais rendre



hommage au Président de la République pour sa vision, sa détermination et son pragmatisme qui forgent la résilience de notre pays ». a-t-elle indiqué. La PIA est le fruit d'un partenariat public-privé entre l'Etat togolais et ARISE IIP, filiale du groupe ARISE. Elle a mobilisé un investissement de 130 milliards de FCFA soit 200 millions d'euros dans sa

première phase d'exécution. « Nous entendons la création des milliers de nouveaux emplois directs au cours des quatre prochaines années, pour une exportation supplémentaire de plus de 1 milliard de dollar par année. » a rassuré M. Gagan Gupta, président du groupe ARISE IIP. La Plateforme industrielle d'Adetikopé est dotée d'un régime fiscal avantageux afin de garantir la compétitivité des investisseurs. Il est prévu l'instauration d'un Guichet unique pour la licence, les autorisations, les droits de

pour environ 800 camions, des routes et un parc à conteneurs. Le parc dispose également des réservoirs d'eau, un poste de police, une caserne de sapeurs-pompiers, un centre médical, des logements et une cantine.

D'ores et déjà, deux entreprises se sont déjà positionnées sur la plateforme. Il s'agit de Togo Agro-Ressources SAU, une société agro-alimentaire ayant pour domaine d'activité la transformation du soja sous forme d'huile comestible, et de Togo Wood Industries SARL spécialisée dans le bois.

propriété à long terme et les ressources propres en électricité. La zone couvre 400 ha et sera développée en deux phases. La première s'étend sur 129 ha, et la seconde sur 271 ha. À terme, la PIA s'étendra sur une superficie de près de 1000 hectares. Il comprend aussi un espace industriel, un espace commercial, une logistique, un parking

D'autres opérateurs sont aussi annoncés.

Au cours de la cérémonie d'inauguration, Faure Gnassingbé a fait le tour des sites prévus de la plateforme à savoir le port sec et les zones textile, coton, soja et sésame. Il a salué la détermination des partenaires et encouragé les autres opérateurs économiques à faire con-

Suite à la p 4

Vaccination contre la covid-19

Les étudiants de l'UK reçoivent leurs premières doses de Sinovac

Le gouvernement togolais s'est résolument engagé dans la vaccination de masse contre la covid-19 pour atteindre l'immunité collective. Après le lancement de la campagne de l'administration de la première dose du vaccin Sinovac aux étudiants de l'Université de Lomé, c'est au tour de ceux de l'Université de Kara, de recevoir leurs premières doses dudit



expliqué le Professeur SANDA. Il les a à cet effet exhortés à une forte mobilisation et à une adhésion totale pour la réussite de la campagne de vaccination. Après avoir pris sa première dose de Sinovac, le délégué général de l'Institut Supérieur des Métiers d'Agriculture (ISMA), LALLE Lamoussa s'est réjoui de cette opportunité et a



vaccin. C'est le Campus Sud qui a servi de cadre à la cérémonie de lancement de cette campagne de vaccination. Elle a été présidée par le préfet de la Kozah, le colonel Bakali Hémou Badibawou, président du comité préfectoral de riposte contre la covid-19. Vingt et un milles étudiants sont concernés. Selon le Directeur

Régional de la Santé de la Kara, Dr Agoro Sibabé, une stratégie vaccinale est adoptée pour la réussite de la campagne. « Nous avons reçu vingt deux milles doses de vaccin pour les étudiants. Nous avons deux sites un au Campus Sud avec cinq postes et l'autre au Campus Nord

avec quatre postes. Avec l'appui des doyens des facultés, l'enrôlement des étudiants est déjà très avancé. Avec cette mobilisation on pourra rapidement vacciner le nombre d'étudiants dédié pour cette campagne » a-t-il déclaré. Pour le président de l'Université de Kara Professeur Komla Sanda, l'heure n'est plus à la polémique, les pays

qui ont massivement vacciné leurs populations sont déjà en train de retrouver une vie normale. Ce qui prouve que le vaccin est une arme efficace contre la pandémie de la covid-19. La vaccination permettra aux étudiants notamment de disposer des cartes de vaccination pour d'éventuels voyages à l'étranger a

appelé ses camarades à se faire vacciner. « Je me suis fait vacciner d'abord pour préserver ma vie et celle des autres. Et puis étant le délégué général, je dois aussi être un modèle pour attirer l'attention de mes camarades que c'est très important de se faire vacciner contre la covid-19 » a-t-il indiqué.

Waraa

Croissance et développement socio-économique

Le Chef de l'Etat accélère l'industrialisation du Togo avec PIA

Suite de la p 3

fiance au Togo au regard des facilités d'installation et d'exploitation qu'offre la plateforme.

Des partenaires réaffirment leur adhésion à la PIA

Après l'inauguration de la PIA dimanche, plusieurs délégations présentes à cette cérémonie ont réaffirmé au Chef de

l'Etat leur totale adhésion à la PIA. C'était au cours des différentes audiences qui se sont déroulées au palais de la présidence de la république. « Nous avons travaillé avec le groupe ARISE tant au niveau des études qu'au niveau de la réalisation de la plateforme dont nous nous souscrivons plei-

nement. Nous nous sommes également engagés à construire la première usine dans cette zone industrielle. Ce sera un complexe industriel pour produire de la cotonnade que nous allons exporter. », a laissé entendre Kone Dossounguin, Président du groupe Atlantique Business International, société partenaire de

ARISE IIP. « Nous avons noté une forte accélération des réformes pour attirer les investisseurs privés, une amélioration du climat des affaires qui se traduit par l'inauguration de la PIA. Nous sommes très heureuses de soutenir d'autres réformes dans le pays pour améliorer les services de développement

humain. », a fait savoir Mme Coralie Gevers, Directrice des opérations de la Banque Mondiale. Le vice-président de la Société financière internationale (SFI) du groupe de la Banque mondiale a aussi exprimé le soutien de son institution aux initiatives de développement comme la PIA.

La Rédaction

Une «forte suspicion» de grippe aviaire dans un élevage à Djagblé

Les ministres chargés de l'élevage et de la santé ont fait part mardi 8 juin d'une « forte suspicion » de grippe aviaire dans un élevage de poules à Djagblé dans la banlieue nord de Lomé. La mort de 563 têtes de volailles soit 50 % du cheptel est à l'origine.

Tout est parti d'un appel des responsables de ferme avicole de Klémé 1 dans le canton de Djagblé (préfecture de Zio) informant d'une mort en cascade des poules. Aussitôt, une équipe conjointe de la direction de l'élevage, de la direction régionale de la santé maritime et de la direction préfectorale de la santé Zio s'est rendue dans la ferme.

Le constat est que sur 1000 poules pondeuses dont dispose la ferme, il est enregistré un taux de mortalité de 50% soit 563 têtes de

volailles mortes.

Des prélèvements ont été effectués et envoyés au laboratoire de référence à Padoue en Italie pour analyse.

En attendant la confirmation des résultats, « il y a de forte suspicion de la présence de la grippe aviaire », soulignent les deux ministères de tutelle concernés qui ont pris des mesures conservatoires notamment l'abattage, l'incinération et l'enfouissement des cadavres de volailles, la destruction des œufs, de la provende et du matériel d'élevage, la mise en quarantaine de l'exploitation avicole incriminée, la désinfection des poulaillers et des magasins de stockage et l'interdiction de mouvements des volailles, la fermeture des marchés à volailles et des provenderies dans le



canton de Djagblé pour une durée de 30 jours. La grippe aviaire est une infection provoquée par des virus grippaux de type A, et en particulier par les sous-types H5, H7 et H9. Cette infection peut contaminer presque toutes les espèces d'oiseaux, sauvages ou domestiques.

A priori, la grippe

aviaire ne touche pas l'homme. Mais il est arrivé que des souches hautement pathogènes provoquent une maladie respiratoire grave chez l'être humain. Dans la plupart des cas, les personnes contaminées ont des contacts rapprochés avec des volailles infectées ou avec des objets contaminés par leurs

déjections.

Le dernier cas de grippe aviaire au Togo remonte entre 2007 et en 2008 où deux foyers de grippe aviaire, ont été signalés conduisant à l'abattage de plusieurs milliers de volailles dans le pays.

Cécile S.

La gestion rigoureuse de la pandémie de covid-19 par les autorités togolaises reconnue par les USA

Le Togo classé parmi les pays les plus sûrs

Le département d'État américain a mis à jour les avertissements aux voyageurs pour une centaine de pays dans le monde, dont plusieurs africains.

Après avoir déconseillé la plupart des destinations africaines il y a quelques semaines au motif de Covid-19, le Département d'État assouplit ses directives, comme le montre son système de classement en quatre catégories (du plus sûr, Niveau 1, au moins sûr, Niveau 4).

6 pays africains sont ainsi classés au Niveau 1 («Prendre les précautions d'usage»), notamment l'Esuatini, le Ghana, la Gambie, le Malawi, le Sénégal et le Togo. Notons que le «Niveau 1» compte seulement 11 pays dans



le monde.

Si le Togo s'est retrouvé à ce niveau du classement, ce n'est pas le fruit d'un hasard. Mais c'est plutôt la reconnaissance d'un travail bien fait. En effet, dès l'apparition de la pandémie de covid-19, les autorités togolaises ont pris le tau-

reau par les cornes. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour contrer le mal, notamment les couvre-feux, les confinements de certaines localités dont Lomé, la capitale.

Une force spéciale anticovid issue des forces de sécurité et de défense pour conscientiser les po-

pulations sur toute l'étendue du territoire.

Un centre de prise en charge des malades et une coordination dirigée par un Professeur médecin-colonel dévoué.

Pour soutenir les couches les plus vulnérables, le gouvernement a déclenché un transfert monétaire (Novissi). Toutes ces mesures ont sans nul doute contribué à hisser le Togo à ce rang enviable.

Mais comme le mal existe toujours, il urge de continuer le combat.

Pour l'heure, grâce au leadership du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, les togolais récoltent déjà les fruits de la gestion rigoureuse de la pandémie.

14 sont classés au Niveau 2 («Prudence accrue»), dont le Libéria, le Bénin, la Mauritanie, le

Cameroun, Djibouti ou le Maroc.

9 sont rangés au Niveau 3 («Reconsidérer le voyage»), dont le Burundi, le Tchad, le Japon et le Niger. Dans la même catégorie, on trouve notamment la Chine et le Danemark.

Enfin, un peu moins de la moitié des pays africains (21), restent déconseillés par les USA, au Niveau 4.

Ces nouvelles directives du Bureau des affaires consulaires, font suite à la mise à jour à celles des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) qui recommandent aux Américains de ne voyager que s'ils sont entièrement vaccinés.

Waraa

Entretien du réseau routier national Faire sa part en payant la TVM

Depuis quelques années, le gouvernement s'est lancé dans une vaste politique des grands travaux. Cette politique a permis la réhabilitation du réseau routier délabré et le tracé de nouvelles voies bitumées facilitant ainsi le transport terrestre. Dans l'optique de maintenir ce réseau en bon état pour une longue période, la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) a été instaurée. Son paiement est déjà rentré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019.

La TVM est imposée aux véhicules propulsés par un moteur employés pour un usage privé ou professionnel, les véhicules automobiles, les camions, les tracteurs routiers et les motocyclettes à 2 et 3 roues. Selon l'article 157 de la loi N°2018-024 portant Code Général des Impôts, certains véhicules à moteur sont exemptés de cette taxe. Il s'agit des véhicules dont les propriétaires bénéficient du privilège diplomatique ou consulaire ; les véhicules des forces armées,

de la Gendarmerie, de la police et des sapeurs-pompiers ; les véhicules d'essai des maisons concessionnaires ; les véhicules en transit. Les ambulances ou véhicules spéciaux de transport des malades ; les véhi-



cules spéciaux des personnes à mobilité réduite ; les engins à usage agricole et les motocyclettes de 125 cm³ et moins sont aussi exemptés de la TVM.

La taxe sur les véhicules à moteur est payable en totalité en un seul terme pour l'année civile. Sa période d'imposition s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Mais en cas d'immobilisation des véhicules automobiles, les redevables de cette taxe en seront dis-

pensés si cette immobilisation couvre une année au moins. « Le bénéfice de la dispense est conditionné par le dépôt préalable auprès des services compétents de l'administration fiscale d'une lettre d'informa-

tion justifiant les causes d'immobilisation du véhicule. », précise l'article 161 de la loi susmentionnée.

Les articles 58 et 59 de la loi N°2018-025 relative au Livre des Procédures Fiscales (LPF) précisent les modalités de paiement de la TVM. Pour les motocyclettes, le paiement est unique et définitif. Il est fait au moment de l'immatriculation auprès des services chargés de ladite formalité. Pour les véhicules autres que les mo-

tocyclettes, le paiement est effectué au moment de l'immatriculation à la première année et pour les autres années, le paiement est fait au moment de la visite technique. La TVM est payable dans tous les centres des impôts sur toute l'étendue du territoire national, aux guichets de l'OTR et à la Direction des transports routiers. Pour la payer, le redevable doit se munir de la copie de sa carte grise. Si le redevable n'a pas de numéro d'identification fiscale (NIF), il doit fournir la copie de sa carte nationale d'identité pour se faire établir un NIF sur place.

Le paiement de la TVM est constaté par la délivrance d'une quit-

tance. Le certificat de visite technique délivré doit faire mention du paiement de la taxe et obligatoirement apposé sur les véhicules automobiles. Pour des besoins de contrôles routiers, la quittance du paiement ou le certificat de visite technique comportant la mention du paiement de la taxe doit être produit à toute réquisition des agents chargés du contrôle. Réduite pour alléger les charges des redevables en cette période pandémique

Dans l'optique de soulager la peine des redevables secoués économiquement par la crise sanitaire de la Covid 19, la loi de finance exercice 2021 a revu à la baisse

Suite à la p 7

PHARMACIES DE GARDE

Du 07/06/2021 au 13/06/2021

Pharmacie 2000 BE KCOYA près du Marché Dzifa +22822 70 01 69	22550815 Pharmacie HOPITAL Face Hôpital CHU-Tokoïno +22822 20 08 08
Pharmacie de ARRONDISSEMENT Bd. du 13 Janvier, près de l'Immeuble FIATA +22822 21 52 27	Pharmacie HORIZON 165, boulevard du 13 janvier N'vèkonakpè, Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'Immeuble A.A.C. +22822 20 42 42
Pharmacie ABRAHAM Agopé-Logopé Kossigan +22822 50 10 00	Pharmacie HOSANNA Carrefour Sagado-Adidogomé, Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'Immeuble A.A.C. +22822 51 50 49
Pharmacie A DIEU LA GLOIRE Sise à 200m du marché de Légbassito, sur le grand contournement, voie de Madikpèto 22893263600	Pharmacie LE BON SAMARITAIN BE PA de SOLZA-Hôpital de BE +22822 21 45 30
Pharmacie ADOUNI Vakpossi-Logopé, près du carrefour AISED 90330419	Pharmacie LE GALIEN Rue Pavée d'Adidogomé +22822 51 71 71
Pharmacie AGOE-NYIVÉ A côté de l'Eglise Catholique d'Agopé-Nyivé +22822 25 83 38	Pharmacie LE ROCHER Agopé Zongo, sur la Rte nationale N°1; près du terrain de jeu de Golf 92300666
Pharmacie BETANIA Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Temps de Jehovah +22822 43 89 40	Pharmacie MAGNIFICAT Allée Sagado Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe +22822 56 43 20
Pharmacie BETHEL Rte d'Adidogomé +22822 25 23 70	Pharmacie MATHILDA Route PATASSE - Lomégné - ODEF +22822 51 15 34
Pharmacie BIEN-ETRE +22822 26 45 16	Pharmacie NOTRE DAME DE LOURDES Quartier Agopé-Anomé, à côté de l'église des Assemblées de Dieu (non loin du lycée d'Agopé) +22822 44 01 01
Pharmacie BIOVA Bd. Houphé Bagny +22822 27 82 98	Pharmacie PROVIDENCE Bd. Jean Paul II +22822 26 66 48
Pharmacie CHARITE A côté du CEG d'Agopé-Nyivé +22822 25 12 60	Pharmacie RAQUIDHA Située au 4495 Boulevard Zio Hedzranawoe, derrière TOGO 2000 +22822 61 39 39 / 22 35 70 00
Pharmacie CHRIST-ROI Kagomé +22822274666	Pharmacie REGINA PACIS +22822 45 98 58
Pharmacie DE LAEROPORT Rte de l'Aéroport SITO +22822 26 21 22	Pharmacie SANGUERA Entre EPP et Lycée Sanguera +22822 42 80 80
Pharmacie DE LEZEN Route d'Aneho, face cité Baguida +22822 27 53 55 / 22 52 13 38	Pharmacie SANTA MADONNA Sise à Kégué sur la route du petit contournement à côté de l'église catholique Sts Thérèse +22890 66 10 66
Pharmacie DENIS Agopé Carrefour Kpogji +22893084640	Pharmacie SHALOM Agopé-Cacavelli, non loin de BKS. Sur la route Agopé-Adidogomé +22822 51 87 60
Pharmacie DES ECOLES Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimè +22822 51 75 75	Pharmacie ST KIZITO Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM +22822 21 98 63
Pharmacie DES ETOILES 10 Av. Nouvelle Marche +22822 21 88 47	Pharmacie TCHEPSON Face Terminal du sahel (Togblékpè) +22822429441
Pharmacie DES ROSES Quartier Vakpossi, en face de l'entreprise de l'Union +22822 37 38 12	Pharmacie UNIVERS SANTE Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS +22822 52 41 39
Pharmacie EL SHADAI Face Ecole Théologie ESTAO +22822 51 44 25	Pharmacie VERSEAU Près maison Bateau Baguida +22822 27 34 53
Pharmacie EMMALUS Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solida- rité +22822 40 25 04	Pharmacie VOLONTAS DEI Quartier Avedji, Carrefour SUN CITY, face à l'an- cien bar Sun City +22822 36 00 95
Pharmacie ENOULI Station d'Adidogomé +22822 26 90 68	
Pharmacie GANFAT AGOE DALIKO près du Carl EDEM (CAMP GP)	



#CQFS

**Les entreprises fiscalement à jours sont
moins taxées à la douane lors des
importations.**

Campagne agricole 2021-2022

La pluviométrie veut déjouer le plan du gouvernement

Le gouvernement a abordé la saison agricole 2021-2022 avec beaucoup de détermination. Pour cette nouvelle campagne, il a prévu 6500 tonnes de semences certifiées. Des mesures sont prises pour la constitution rapide de stock et l'installation de kiosques de distribution dans chaque région. Cette année, ces semences sont étiquetées avec des prix uniformisés par la fédération des semenciers : 500 francs/kg pour le maïs, 625 francs/kg pour le soja, 425 francs/kg



pour le riz et 750 francs/kg pour l'arachide.

Toujours pour la campagne agricole 2021-2022, le gouvernement a prévu 80 000 tonnes d'intrants. L'ob-

jectif est d'aider les agriculteurs à obtenir de bons rendements et d'assurer ainsi l'autosuffisance alimentaire. La qualité des se-

mences et la disponibilité des intrants devraient garantir aux travailleurs, une campagne agricole fructueuse. Mais hélas ! La mauvaise pluviométrie risque d'annihiler les efforts du gouvernement.

La campagne commence alors à mal s'annoncer. Les récoltes ris-

quent d'être mauvaises et les populations s'inquiètent déjà de coût de la vie l'année prochaine.

Sous d'autres cieux, des dispositions sont déjà prises pour que l'agriculture ne soit pas fonction de la pluviométrie. Le gouvernement togolais doit alors commencer à réfléchir sur les dispositions à prendre pour mieux alimenter les terres cultivables en eau au lieu d'attendre la pluie.

WARAA

**Entretien du réseau routier national
Faire sa part en payant la TVM**

Suite de la p 6

les tarifs de la TVM. « En ce qui concerne les véhicules affectés au transport de personnes dont la puissance fiscale est comprise entre 8 et 11 chevaux, le tarif de la TVM en 2020 était de 25 000F. Ce taux est ramené à 15 000F.

Pendant ce temps, pour les véhicules affectés au transport de marchandises dont le tonnage est de plus de 12, le tarif de la TVM au titre de l'exercice 2020 était de 130 000 F. Ce taux est ramené à 65 000 F », a expliqué M. Pawumotom PLASSI, Chef section TVM à l'Office Togolais des Recettes (OTR) dans un reportage disponible sur la chaîne YouTube de l'institution. Pour les motocyclettes de plus



de 125 cm³, le tarif est de 15 000F pendant que celui des motocyclettes à 3 roues est de 40 000 F. Pour les véhicules affectés au transport de personnes, le tarif évolue de 5000 F à 30 000 F selon la puissance fiscale au lieu de 10 000F

à 60 000 F. Le tarif affecté au transport des marchandises et autres va de 35 000 F à 65 000 F contre 65 000 F à 110 000 F en 2020.

Il faut préciser que le tarif de la TVM est réduit de 50 % pour les redevables de la Taxe Pro-

fessionnelle Unique des Transporteurs Routiers (TPU-TR).

Avant l'instauration et l'entrée en vigueur de la TVM, l'entretien du réseau routier national était as-

suré grâce aux recettes mobilisées par la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER). Selon cette société, ces recettes ne couvrent que 40 % des besoins en entretien de tout le réseau routier. La TVM, une taxe assimilée aux impôts directs, vient alors appuyer le financement de l'entretien routier.

Dans ce sens, la grande partie des recettes mobilisées par la TVM, soit 85%, est reversée à la SAFER. Le trésor Public prend 10%. Le reste des recettes, soit 5% est affecté pour la couverture des frais de gestion.

London KAWANA

MAISON A VENDRE

Quart de lot clôturé et bâti à Kégué
- 02 Boutiques - Terrasses
- 02 x Chambre - Salon - Terrasse
- 02 WC - 02 Douches
- 01 Puits
- Cour entièrement cimentée

Prix très intéressant

Contact : 98-40-96-04

NB : Démarcheur s'abstenir



La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ÉTAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg